

Date de mise à jour : 27/06/2025
 Poste occupé précédemment par : BUIRE Didier
 Mutation Redéploiement Création
 Code poste RH : 7628

Personne à contacter : VIALA Arnaud
 Fonction : Responsable RH DPEJ
 Tél : 01.43.99.77.03
 Courriel : arnaud.viala@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Responsable d'antenne de placement familial
Cadre d'emplois/catégorie	Attaché catégorie A
Pôle/Direction/Service	PS/DPEJ/Service d'accueil familial départemental
Lieu de travail	Antenne de placement familial de Lacharrière - Créteil
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité du Responsable de service de l'Accueil Familial Départemental (AFD)

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction met en œuvre la politique de prévention et de protection de l'enfance définie par l'Exécutif, dans le cadre du Schéma de prévention et de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse a pour missions :

- D'assurer et coordonner le repérage de l'enfance en danger, d'assurer la réception et le traitement des informations préoccupantes, ainsi que la mise en œuvre opérationnelle de la politique d'évaluation
- D'accompagner les familles dans une visée préventive des risques de danger pour les mineurs.
- De protéger et de prendre en charge les mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre ou mettant en danger leur santé, sécurité ou moralité, ou si les conditions de leur éducation ou de leur développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromis.
- D'accompagner et de prendre en charge les majeurs de moins de 21 ans suivis durant leur majorité et confrontés à des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur autonomie et leur insertion socio-professionnelle.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse est composée de 7 services et un secteur :

- Le Service Administratif et Financier : budget comptabilité, système information, archives ...
- Le secteur des ressources humaines

Pôle Prévention et Parcours :

- Le Service Action Territoriale : 7 groupements de l'Enfance - 20 EDS – Dispositif MNA – Secteur adoption
- La cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)
- Le service Prévention et Insertion : Dispositif Insertion Jeunes Majeurs, Maison de l'Adolescent, ...

Pôle Accueil :

- Pôle enfants / pôle adolescents : 6 foyers d'accueil d'urgence
- L'accueil familial départemental : 5 placements familiaux
- Le service associatif habilité

Elle dispose d'un budget de 135 Millions d'Euros avec un Budget Annexe des Foyers de l'Enfance.

La Direction est composée de 1100 agents, dont 330 relevant de la Fonction Publique Hospitalière et 370 assistants familiaux.

Le service de l'accueil familial départemental est un dispositif d'accueil individualisé qui emploie des assistants familiaux agréés, salariés du département et intégrés dans des équipes pluriprofessionnelles.

Le suivi des enfants et l'accompagnement professionnel des assistants familiaux est assuré par les équipes de placement familial, dont deux sont rattachées à des foyers de l'enfance, Sucy et Montpellier. Les accueils peuvent se faire en urgence ou préparés et de courte, moyenne ou longue durée.

Les recrutements des assistants familiaux s'effectuent par une cellule centralisée et pilotée par le responsable de service de l'accueil familial départemental.

MISSIONS DU POSTE

Sous la responsabilité du responsable de service de l'accueil familial départemental, le responsable d'équipe de l'antenne de Placement familial a pour mission :

- D'assurer la responsabilité de l'antenne et des services administratifs et logistiques.
- De garantir et d'assurer le fonctionnement de la structure, notamment dans la gestion des admissions et des sorties d'enfants.
- D'encadrer techniquement et hiérarchiquement les équipes (4 ETP de psychologues, 4 ETP constituant l'équipe administrative, et les 125 assistants familiaux).
- D'assurer le contrôle de la qualité de prise en charge des enfants confiés chez les assistants familiaux.
- De participer à l'élaboration du projet de l'accueil familial départemental et à la définition des orientations relatives à la collaboration avec les familles et les partenaires institutionnels.
- De rédiger et présenter un rapport annuel d'activité de l'antenne.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

<p>Domaine d'activité</p> <p>Activités :</p>	<p>Organisation</p> <p>Organiser et animer l'antenne en fonction des orientations de l'accueil familial départemental et de la DPEJ, organiser des temps de réunions pour les différents personnels, diffuser l'information, organiser des temps d'accompagnement des pratiques professionnelles des assistants familiaux.</p> <p>Mettre en œuvre le projet de l'Accueil Familial Départemental dans son antenne.</p> <p>Assurer le respect des objectifs annuels.</p> <p>Mettre en œuvre le plan d'actions défini pour atteindre ces objectifs.</p>
<p>Domaine d'activité</p> <p>Activités :</p>	<p>Outils de suivi</p> <p>Organiser le pilotage de l'activité de l'antenne de PF avec la tenue de tableaux de bord réguliers et en assurer le reporting auprès du responsable de service de l'accueil familial départemental et de la Direction.</p> <p>Veiller à la fluidité du dispositif d'accueil et optimiser l'activité au regard des places disponibles et du potentiel de places et veille à adapter la capacité d'accueil aux besoins des mineurs confiés au Val de marne, sur la base des objectifs annuels.</p> <p>Anticiper la rotation des places, les fins d'activité des assistants familiaux en lien avec le responsable de service et le responsable de service adjoint de l'accueil familial départemental.</p> <p>Assurer la mise en œuvre des admissions validées en commission DPEJ/AFD, organiser et animer les temps de travail institutionnels et partenarial autour du suivi des situations d'enfants confiés.</p> <p>Assurer la responsabilité de l'équipement qui lui est confié.</p>
<p>Domaine d'activité</p> <p>Activités :</p>	<p>Elaboration budgétaire</p> <p>Participer à la tenue des tableaux de suivi et de consommation des crédits en lien avec le service administratif et financier.</p> <p>Suivre les lignes budgétaires affectées au placement familial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - délégation de signature relative aux autorisations de transport des enfants (bons de transport) - délégation budgétaire concernant la gestion de l'enveloppe budgétaire du PF
<p>Domaine d'activité</p> <p>Activités :</p>	<p>Encadrement</p> <p>Assurer l'encadrement technique et hiérarchique des personnels placés sous son autorité : au titre de N+1 (psychologues, agents administratifs de l'antenne et assistants familiaux rattachés)</p> <p>Animer les réunions.</p> <p>Participer au recrutement des agents placés sous son autorité.</p> <p>Superviser l'accompagnement professionnel des assistants familiaux.</p> <p>Participer à la procédure disciplinaire des agents y compris les assistants familiaux jusqu'au licenciement des AF.</p> <p>Piloter en lien avec la PMI et les inspecteurs de groupements territoriaux, le traitement des informations événements indésirables.</p> <p>Réaliser les évaluations annuelles des agents placés sous son autorité directe et superviser l'évaluation annuelle des assistants familiaux rattachés.</p>

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	<p><u>Indispensables à la prise de poste :</u> Connaissance du dispositif de protection de l'enfance Techniques de management Maîtrise de la conduite de projet et de diagnostic Accompagnement aux changements Qualités rédactionnelles Méthode d'analyse de tableaux de bord et de suivi Principes et usages de l'Internet/intranet Logiciels bureautiques Word et Excel</p> <p><u>A acquérir au cours de l'activité :</u> Maîtrise du statut des assistants familiaux. Maîtrise du cadre juridique de la protection de l'enfance.</p>
Savoir-faire	<p><u>Indispensables à la prise de poste :</u> Encadrer une équipe Rédiger des rapports Capacité d'analyse</p>

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes - Externes	Relations transversales à la DPEJ (SAT, SAF), DPMI, DRH, Direction de la communication. Services de pédopsychiatrie, centres de formations, PMI des autres départements ; services de l'aide sociale à l'enfance des autres départements
Conditions particulières d'exercice	Prendre part à l'astreintes de l'accueil familial départemental (en moyenne 10 semaines par an) Travail 1 samedi sur 2 : ouverture de l'antenne PF pour la mise en œuvre des visites famille prévues par les décisions de justice.
Moyens mis à la disposition de l'agent	Moyens bureautiques usuels.

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Grade d'attaché territorial, Attaché principal ou équivalents Souhaité : niveau BAC +4	
Expérience	Exigée : Expérience de management ou expérience réussie en protection de l'enfance	
Certifications, habilitations à jour	Permis B exigé	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>		

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

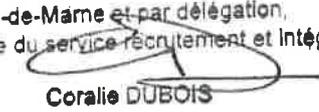
- NBI : OUI / NON (pour les titulaires uniquement) Si oui, préciser à quel titre : décret n°2006-779 du 3 juillet 2006 n°2 « responsable d'unité territoriale »

Nombre de points : 35

- Indemnité liée aux fonctions, à la sujétion et à l'expertise : Responsable d'établissement.

Date et avis du Responsable de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
 Patrick LUDIER Responsable AFD	 Directrice adjointe DPEJ BACCI	418125 intern DBA suite com DG5 18/6 Marie du Bouëtiez de Kerorguen Directrice de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
	31.07.2025	Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation, Responsable du service recrutement et intégration  Coralie DUBOIS

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution